

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 106

Buchbesprechung: Ouvrages reçus

Autor: E.Gd. / L.D.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lisée dans le domaine agrarien depuis des dizaines d'années sans se heurter à l'opposition entêtée du député de Bulach! ¹

Les Chambres donnent encore leur approbation à la participation de la Suisse aux crédits en faveur de l'Europe centrale. Ce crédit de 25 millions pour la Suisse a déjà passé la frontière sous forme de produits laitiers pour la somme de 11 millions. Le reste suivra. On fait toutefois sentir au Conseil fédéral que s'il a laissé parler son cœur en cette affaire, c'est bien le maximum de ce que la Suisse peut dépenser de la sorte et qu'il ne s'agira pas de recommencer.

Le Conseil des Etats a reconnu le danger qu'il y aurait à abolir prématurément toutes les restrictions relatives à l'entrée des étrangers en Suisse et n'a pas confirmé les décisions du Conseil national en cette matière. Il se prononce au contraire pour le maintien de la police des étrangers, mais facilitera l'entrée aux étrangers qui feront vivre notre industrie hôtelière.

Un grand rapport de gestion du Conseil fédéral a encore rempli une bonne partie de la session de cette Chambre.

Annie LEUCH.

A propos de jeunes

La *Ligue des Jeunes Staufferacherinnen*, Association de jeunes filles suisses, dont le siège est à Berne, nous envoie un long appel que nous ne pouvons reproduire en entier, et dont nous résumons ci-après les points essentiels. Le but de la Ligue est de travailler à l'éducation gratuite de la femme comme mère et ménagère, et cela au moyen de cours de soirs, puis de véritables internats ménagers pour les jeunes filles auxquels leurs moyens ne permettent pas de suivre l'enseignement d'une école ménagère. Les fonds seront fournis par les cotisations des membres de différentes catégories. Le groupe de Berne s'est déjà formé et les cours organisés par lui commenceront dès cet automne, avec un programme différent pour les jeunes filles et pour les fiancées (!), sous les auspices de plusieurs personnalités du monde de l'enseignement, et des sociétés à but patriotique et économique.

* * *

L'année dernière, le *Mouvement* avait l'occasion de constater un réveil féministe dans les Grisons en relatant la fondation d'une association de jeunes filles, les *Junge Bündnerinnen*. Féministe — il faut s'entendre! nous sommes encore aux débuts et bien loin du suffrage, qui est plutôt notre bête noire — ainsi que l'a montré la seconde assemblée annuelle de la société, qui a réuni, le dimanche 26 septembre, plus de 100 jeunes filles et femmes à Filisur. Un groupe restreint de déléguées et membres du comité a procédé dès le samedi soir à la revision des statuts, à l'élaboration du nouveau programme d'action. L'Association conserve nettement son caractère d'œuvre sociale. Les rapports des sections de Coire, Davos, Thusis et Zuoz, qui ont été les premières à se constituer, prouvent qu'il a déjà été accompli beaucoup de travail dans le genre de celui que font à Genève les groupes de Service social des paroisses. La vallée de Misocco a aussi une section avec un beau programme et des centaines de membres. Tout en cherchant à assembler assez de bonnes volontés pour suffire à toutes les demandes d'aide (ainsi l'organisation de la lutte contre la tuberculose qu'entreprend la Société d'utilité publique des femmes), les *Junge Bündnerinnen* s'efforceront de développer le côté intellectuel de leur association, de faciliter la formation, l'éducation des jeunes filles. Il faut naturellement agir en bon accord et se soutenir mutuellement, mais dans une indépendance presque absolue qui permette de s'adapter aux besoins de la ville et de la campagne, de chaque village presque, qui conserve une individualité propre. Il y a une question cependant qui intéresse également le pays entier. C'est celle des écoles ménagères qui fut étudiée dimanche. M^{lle} Zellweger était venue de Bâle nous faire une conférence civique que l'on écouta avec beaucoup d'intérêt. L'année de service pour femmes, cependant, qui était comprise dans le sujet, est pour nous une conception bien lointaine. Ce qui nous manque, ce sont des maîtresses habitant le pays qui organisent dans leurs villages des

cours ménagers pour jeunes filles sorties des écoles. Il y faut du dévouement, car il est difficile d'éveiller l'intérêt pour ces institutions cependant si utiles, et les honoraires sont très bas. Espérons que l'appel lancé aux jeunes filles de bonne volonté ne restera pas sans réponse. — On récolte encore des adhésions au mouvement national des « Stauffacherinnen » qui poursuivent les mêmes buts que notre association. Puis l'on se quitta avec un joyeux « au revoir » et pleines d'ardeur à la tâche.

B. L.

* * *

N. D. L. R. — Le *Mouvement Féministe* est une tribune trop librement ouverte à toute opinion féminine pour que nous n'ayons pas donné aux auteurs de ces communications l'occasion de faire connaître ces divers groupements. Mais nous tenons d'autre part à exprimer nos expresses réserves quant à ce mouvement, réserves que formulent en même temps que nous, nous le savons, des personnalités très influentes en matière d'éducation de la jeunesse féminine en Suisse allemande. Il y a, en effet, un grand danger, au moment où l'attention des jeunes filles devrait être attirée, leur conscience réveillée, sur l'impérieux devoir de toute femme de s'intéresser activement à la chose publique, d'élargir son horizon et de se préoccuper des grands problèmes qui se posent devant la conscience de chacun, à laisser croire à toute cette jeunesse, pleine de bonne volonté, mais d'inexpérience aussi, que le travail purement ménager et philanthropique est le but de la vie, et que le rôle de la femme suisse se borne à en bien accomplir les prescriptions. Gertrud Stauffacher savait, elle, voir plus haut et plus juste, comprenait mieux les tâches civiques qui incombent à la femme, et n'aurait pas été — peut-être bien? — ravie du marrainage que lui imposent depuis si longtemps toutes les Sociétés qui tendent à enfermer l'activité féminine dans un cercle étroit plutôt qu'à l'épanouir librement au grand soleil de la responsabilité comprise et acceptée par la citoyenne de demain.

ERRATUM. — M^{lle} V. de Morsier nous prie de rectifier une erreur typographique dans son article sur le Conseil International des Femmes, paru dans notre dernier numéro (N° 105). Page 148, colonne 1, ligne 35, lire : *travaux pratiques*, au lieu de *travaux politiques*.

OUVRAGES REÇUS

Dr N. WINTSCH-MALEEFF: *L'effort féminin aux Etats-Unis*. (Tirage à part de la *Grande Revue*; Paris, 1920.)

Nous signalons à nos lecteurs cette intéressante étude, due à la plume d'une des rares participantes de notre pays au Congrès médical international féminin de Washington, il y a une année. M^{me} Wintsch-Maléeff, que les questions sociales intéressent autant que les questions médicales, a eu de la sorte une excellente occasion de voir de près le travail accompli par les Associations féminines aux Etats-Unis, et de se renseigner exactement à leur égard. Cette brochure sera lue avec grand profit par toutes celles qui désirent être au courant de l'activité sociale des femmes d'outre-Atlantique.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Communication du Comité Central.

Le C. C. a eu le plaisir d'enregistrer l'adhésion à notre Association d'une 19^{me} Section, celle de Porrentruy, présidente M^{me} Zahler, à laquelle il souhaite une cordiale bienvenue dans la famille suffragiste.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Le Comité de l'Initiative a déposé le 4 octobre en Chancellerie ses feuilles d'initiative constitutionnelle portant 2915 signatures légalisées par les mairies, soit plus de 400 que le chiffre fixé par la loi. Ainsi que nous l'avions toujours prévu, le déchet des signatures non valables de par la négligence ou les erreurs des signataires a donc été d'environ 400 également. Le Département de l'Intérieur procède actuellement — et avec une sage lenteur! — à la vérification des signa-

¹ On sait qu'au Conseil national, comme dans la campagne zurichoise, M. Bopp s'est montré l'adversaire irréductible et facétieux du suffrage des femmes. (Réd.)

tures déjà légalisées par les mairies : et quand cette opération sera terminée, nous saurons définitivement à quoi nous en tenir. Mais le délai légal d'une année commence déjà à courir : la votation populaire doit donc en tout cas avoir lieu avant le 4 octobre 1921. En attendant le moment suprême, le Comité ne compte pas rester inactif, et sa Commission des Conférences s'occupe déjà d'organiser, dans les 48 communes du canton, comme dans un grand nombre de Sociétés en ville, des séances de propagande, avec projections lumineuses à l'occasion, afin de préparer à l'avance le terrain pour le moment décisif, et pour ne laisser aux assemblées publiques du dernier moment que les grands coups à frapper. La Commission des Finances va elle aussi se mettre à l'œuvre, et la Commission de la Presse s'ingénie à agir sur l'opinion publique au moyen de courtes notes informatives, souvent répétées, touchant au suffrage féminin. — Le Comité de l'Association, lui, déchargé de tout ce travail de propagande, se consacre au groupement des forces suffragistes, et étudie la possibilité de la création d'une Section plus ou moins autonome de « Jeunes » recrutées dans tous les milieux féminins. D'autre part, fidèle à ses principes de travailler à l'éducation civique de la femme, il organise pour mardi soir 26 octobre, de concert avec l'Union des Femmes, une séance contradictoire sur la *Journée de huit heures*, à l'occasion de la votation fédérale des 30 et 31 octobre, à laquelle M. Burklin, député et fonctionnaire postal, a bien voulu accepter d'exposer le mécanisme de la loi. — Le thé suffragiste du 4 octobre n'a pas pu avoir lieu pour cause de force majeure, et l'ouverture de la « saison suffragiste » se fera donc en novembre, exceptionnellement le jeudi 4, avec un exposé de M. de Maday sur la *Législation internationale du travail concernant les femmes*, telle qu'elle a été fixée par la Conférence de Washington. La discussion qui suivra promet d'être des plus intéressantes.

E. Gd.

VAUD. — Dès le 25 septembre, nous avons pu reprendre notre activité grâce à l'amabilité de M^{lles} Naegely et Bazin, fondatrices de l'« Entraide féminine » de Marseille, qui nous apportèrent un charmant travail sur le suffrage féminin. — Quelques jours plus tard se constituait le Groupe lausannois du Suffrage féminin, dont la création était devenue nécessaire, notre Association vaudoise s'étant transformée en une fédération de groupes autonomes. Nos membres eurent ce jour-là le grand privilège d'entendre la déléguée du gouvernement de l'Uruguay au Congrès suffragiste de Genève, M^{lle} Dr Luisi, qui, en termes éloquentes et chaleureux, démontra à ses auditeurs les relations qui existent entre le vote des femmes et le relèvement de la moralité. Pour elle comme pour nous, il n'existe qu'un seul moyen de travailler efficacement dans la lutte contre l'alcoolisme et le vice sous toutes ses formes : l'introduction du suffrage féminin. — Le 30 octobre prochain, à 15 heures, aura lieu, à Lausanne, à la salle Jean Muret, l'assemblée des délégués de l'Association cantonale vaudoise pour le Suffrage féminin, séance publique où l'on entendra trois rapports : sur l'assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, sur le Congrès abolitionniste et sur le Congrès suffragiste du mois de juin (accompagné de projections lumineuses).

L. D.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes*. — Bien que le Comité ait organisé dès septembre son activité et ses séances régulières, ce n'est toutefois que durant le courant de ce mois-ci que les membres ont été de nouveau conviés à reprendre le chemin du local de la rue Etienne-Dumont. Le premier thé de membres de la saison a eu lieu en effet le 7 octobre, et toutes celles qui y ont assisté ont vivement déploré qu'un public plus nombreux ne fût pas venu entendre le très remarquable travail présenté par M^{lle} de Keyserling sur l'assurance (assurance-maladie et assurance-vieillesse) et les considérations à justes que lui ont suggérées les réponses faites à l'enquête menée sur ce sujet parmi des ouvrières par la Commission des Assurances. C'est pourquoi, et pensant que le jour et l'heure sont peut-être défavorables à des rencontres plus nombreuses, le Comité de l'Union a décidé de transférer au premier samedi de chaque mois, à 5 heures, ces séances consacrées à l'étude et à la discussion de sujets sociaux, le premier jeudi restant réservé aux rencontres amicales égayées de musique et de productions diverses et au thé. Le Comité espère vivement parvenir de cette façon donner satisfaction à toutes, et obtenir une participation nombreuse et active aux « Assemblées mensuelles » du premier samedi. — Cette décision a été annoncée à l'Assemblée générale d'automne, qui a eu lieu le 14 octobre devant un nombreux public, par M^{lle} Gourds, qui a donné en même temps un aperçu de l'activité projetée pour cet hiver. L'Union compte d'abord organiser, comme suite à la série de l'année dernière, toute une série de causeries sous ce titre : *Quelle profession choisir pour nos filles ?* causeries qui seront consacrées, après les métiers manuels, aux carrières libérales et techniques. D'autre part, le Comité se fait un devoir de s'occuper activement d'abord de la pénible et complexe question de la situation des sages-femmes à Genève, qu'on lui a demandée depuis longtemps de prendre

en main ; puis de celle des femmes incurables pour lesquelles l'Etat ne fait rien, ou si peu que rien, alors que les hommes incurables sont dotés d'une excellente institution officielle ; et enfin du sujet, à l'ordre du jour un peu partout maintenant dans les milieux féministes, des *Pensions aux mères*. Avant d'envisager l'avenir, l'Assemblée avait été renseignée sur le passé, d'abord par différentes communications concernant la vie intérieure de l'Union, ensuite par deux rapports de M^{me} Fatio-Naville et de M^{lle} Guibert sur la réunion dans notre ville de la Fédération abolitionniste internationale et au Cours d'orientation professionnelle. Une causerie très délicatement dite et très profondément pensée de M^{lle} Meyer sur les *Annonces immorales* figurait encore à cet ordre du jour si bien rempli. — L'Union a eu le privilège de pouvoir offrir aux présidentes des Sociétés internationales et nationales féminines résidant à Genève, comme aux présidentes des Sociétés genevoises affiliées à l'Alliance et à quelques amis personnels de M^{me} Chaponnière-Chaix, le grand plaisir d'offrir à cette dernière leurs félicitations à l'occasion de son élection à la présidence du Conseil International des Femmes. Des paroles émues et cordiales ont été échangées dans l'intimité du salon de l'Union, égayé par les fleurs aux couleurs internationales offertes à la nouvelle présidente, et des télégrammes venus notamment du canton de Vaud ont apporté le message des absentes à cette petite fête de famille. La présence de Dr Luisi, présidente du Conseil National des Femmes de l'Uruguay, a été là comme à l'Assemblée générale de l'Union, un plaisir et un encouragement pour toutes celles qui attachent un grand prix aux relations féministes internationales.

E. G.

Assemblée de l'Union nationale suisse des Amies de la Jeune Fille, à Montreux, les 15 et 16 septembre 1920. — Les statuts des Amies de la Jeune Fille ont subi, à la suite de la guerre, des modifications importantes. Dans son rapport, magistralement condensé, la présidente *ad interim* du Bureau central, M^{me} Studer-Steinhäuslin, expose l'organisation nouvelle. Les rapports internationaux entre Amies ne pouvaient se rétablir sur les bases anciennes. Dans les pays où les Amies étaient organisées avant la guerre, elles ont fondé des Unions nationales qui seront reliées à l'avenir par un Bureau central ayant son siège en Suisse. Ce Bureau, dont les membres sont suisses, se charge des communications indispensables entre les Amies de nations différentes. Il n'est pas question pour le moment que les Amies françaises et belges s'occupent des jeunes filles des empires centraux autrement qu'en transit. Il y a aujourd'hui 8 Unions nationales (en Angleterre, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Suisse), et des groupes et Amies isolés dans les autres pays qu'on cherche peu à peu à retrouver. Les fils ont été coupés pendant la guerre. Les homes se sont fermés dans biefs de villes. Autre décision importante : les sections de l'Union nationale suisse ne peuvent s'affilier à d'autres Associations suisses sans l'autorisation du Bureau national. Si les suffragistes saint-galloises ont déploré un refus des Amies de la Jeune Fille lorsqu'ils la prièrent d'entreprendre une action en commun, elles doivent se dire qu'une demande analogue a été faite aux Amies vaudoises par les antisuffragistes de leur canton. Le travail des Amies est limité à la protection de la jeune fille. La présidente nationale, M^{lle} Julie Lieb, en donne un aperçu rapide, traduit par la vice-présidente, M^{me} Du Bois. Il y a actuellement en Suisse 19 comités cantonaux et 27 comités locaux. Dans 740 endroits, il y a des Amies correspondantes. L'Association compte 2278 membres actifs et 5000 membres passifs. 23 maisons hospitalières, 3 homes de convalescence, 17 œuvres de gare (il vient de s'en fonder une à Olten), 25 bureaux de placement, 2 écoles ménagères, 1 home pour enfants, 9 salles du dimanche, 3 clubs de la jeunesse, 4 associations de domestiques, 4 associations de raccommodage. Les Amies s'occupent aussi des sommelières à l'occasion des fêtes publiques. Elles publient 4 journaux, deux en langue allemande, deux en français : le *Bien public* et l'*Aufgeschauf*, organes de renseignements pour les Amies, le *Stern* et la *Petite Lumière*, journaux pour les jeunes filles. — Les bureaux de placement déplorent la pénurie de domestiques. Les homes souffrent du renchérissement de la vie. — La conférence de M^{lle} Hélène Naville sur le *suffrage et la famille* rencontre le plus vif intérêt et suscite une discussion aussi intéressante qu'élevée. M^{me} Curhod-Secrétan termine la séance publique par un discours vibrant rappelant aux Amies leurs responsabilités pour la société comme femmes et comme chrétiennes. Notons encore l'excellent accueil des Montreusiennes et l'aspect charmant de la cuisine de Chillon où a eu lieu la séance publique de l'après-midi.

A. DE M.

Lausanne. — *Union des Femmes*. — Malgré toutes ses occupations, M. M. Veillard, docteur en droit, a consenti à nous donner cet hiver un cours d'instruction civique et de discussion, qui a lieu le mardi, à 20 h. 15, St-Pierre, 13. La Constitution fédérale y est expliquée et commentée puis viennent des exercices parlementaires, et, sous la direction entendue de leur professeur, les nombreuses élèves du cours apprennent à présider une séance, à prendre part à des débats, etc., tout autant d'exercices du plus haut intérêt, dont nous avons un très grand besoin. Nous recommandons vivement ce cours à toutes les femmes et jeunes filles. De nouvelles inscriptions seraient encore acceptées, bien qu'il ne reste que quelques places vides dans la salle.

L. D.

Neuchâtel. — *Société d'Utilité publique*. — La Section neuchâteloise de cette Société nous prie, en complément de l'information parue dans notre numéro du 25 septembre, d'aviser nos lectrices que les inscriptions pour récompenses aux domestiques se font, dans ce canton, auprès de M^{lle} Tribolet, Pares, 2, Neuchâtel.